https://pierrealainmillet.fr/chaise-vide-2710



chaise vide ?

- Vie politique -

Date de mise en ligne : mardi 18 décembre 2018

Date de parution : 18 décembre 2018

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Ce lundi 17/12, les élus EELV de Vénissieux se sont fait entendre en â€¦ quittant la séance. Ils ont indiqué au Progrès protester contre des « *décisions unilatérales sans débat* », prenant comme exemple la délibération sur l'affichage publicitaire qui était à l'ordre du jour du conseil.

Pourtant cette délibération a été discutée en coordination des trois élus impliqués dans le cadre de vie, dont Sandrine Perrier, qui ont participé ensuite à un comité de pilotage spécifique à ce dossier avec la première adjointe. Cette délibération s'inscrit dans le cadre de l'avis donnée par la ville sur le "règlement local de publicité" défini par la métropole, avis qui a fait l'objet de plusieurs discussions dans cette même coordination, et au bureau municipal bien sûrâ€¦

Bref, on ne peut que dire qu'il y a effectivement débat. La position de l'adjointe EELV refusant tout marché d'affichage publicitaire n'a pas été retenue, et on aurait pu comprendre que les élus écologistes décident de ne pas voter ce marché. Mais la discussion a justement abouti à une décision qui réduit nettement le nombre de grands panneaux d'affichage, tient compte des remarques de l'adjointe écologiste sur la répartition des affichages public et publicitaire sur les panneaux, et ferme la porte à l'affichage numérique, qui est le débat le plus difficile du règlement local de publicité.

La délibération votée s'inscrit donc bien dans les objectifs votés par toute la majorité, y compris les élus écologistes sur le règlement local de publicité, visant à défendre notre règlement actuel, plus restrictif que beaucoup d'autres communes, et proposant clairement de limiter fortement l'affichage numérique. Dans ce cas, on ne l'autorise même pas, alors que tout le monde sait qu'à Lyon ou au niveau métropole, il sera autorisé, ne serait-ce que parcequ'il fait déjà partie du contrat avec Decaux incluant les Velovâ€¦ Que ferons alors les élus EELV de Lyon ?

Le Progrès conclue son article en évoquant la préparation de 2020. On pourrait alors s'interroger : ce lundi, chaises vides contre la publicité ou publicité pour peser sur le nombre de chaises en 2020 ? Évidemment, beaucoup y verront la deuxième hypothèse. Pour ma part, je retiens que le rassemblement nécessaire a besoin d'accepter ses différences. C'est ce que font depuis toujours les élus EELV qui participe à l'exécutif de la métropole de Lyon, malgré les désaccords. Je ne comprends pas pourquoi ce ne serait pas possible à Vénissieux, où les désaccords sont nettement plus raresâ€¦

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet